

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS POUR L'AIDE AU REMPLACEMENT DES AGRICULTEURS DU CANTAL

GE ARAC

Association loi 1901

Siège social : 26 rue du 139e RI 15000 AURILLAC (CANTAL)

Messieurs, Mesdames,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2008 sur :

Je contrôle des comptes annuels de l'association Groupement d'Employeurs pour l'aide au remplacement des Agriculteurs du Cantal tels qu'ils sont joints au présent rapport.

RAPPORT GENERAL

du Commissaire aux Comptes

à l'Assemblée Générale Annuelle du 23/06/2009

Exercice : du 1er janvier 2008 au 31 décembre 2008

I. Opinion sur les comptes annuels.

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir des preuves raisonnables que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes, ainsi que les éléments que les écarts sont suffisants et

Emmanuel BOUSQUET, Expert comptable, Commissaire aux Comptes

28, rue Francis Fesq BP 838 15008 AURILLAC Cedex tél.: 04 71 64 92 66 Fax: 04 71 64 18 65

Les comptes annuels présentés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une

Rapport Général du Commissaire aux comptes

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Groupement d'Employeurs pour l'Aide au Remplacement des Agriculteurs du Cantal, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 18 Mai 2009. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels.

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai récoltés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une

image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, j'attire votre attention sur le point exposé dans le paragraphe 3 de l'annexe aux comptes annuels qui traite de la continuité de l'exploitation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

- Règles et principes comptables

Le paragraphe 2 de l'annexe expose les règles et principes comptables suivis par votre association.

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et je me suis assuré de leur correcte application.

- Continuité de l'exploitation

Sur la base de mes travaux et des informations qui ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié que l'annexe donne une information appropriée sur la situation de l'association au regard de l'incertitude, mentionnée ci-dessus, pesant sur la continuité de l'exploitation.


Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques.

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, je n'ai pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aurillac le 03 Juin 2009



Le commissaire aux comptes,
Emmanuel BOUSQUET

1 BILAN — ACTIF

Désignation de l'entreprise : GE ARAC 15		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12				
Adresse de l'entreprise 26 rue du 139è RI		Durée de l'exercice précédent 12				
Numéro SIRET* 420408486		Code APE				
		Exercice N clos le, 31/12/2008	N-1 31/12/2007			
	Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
			Net 4			
ACTIF IMMOBILISÉ Matières premières, approvisionnements	Capital souscrit non appelé (1) AA					
	Frais d'établissement* AB		AC			
	Frais de recherche et développement * AD		AE			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	1 081,18	AG	1 081,18	0,01	
	Fonds commercial (1) AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM			
	Terrains AN		AO			
	Constructions AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles AT	2 380,04	AU	1 442,57	937,47	
	Immobilisations en cours AV		AW			
	Avances et acomptes AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT			
	Autres participations CU		CV			
ACTIF IMMOBILISÉ Matières premières, approvisionnements	Créances rattachées à des participations BB		BC			
	Autres titres immobilisés BD		BE			
	Prêts BF		BG			
	Autres immobilisations financières* BH		BI			
	TOTAL (I) BJ	3 461,22	BK	2 523,75	937,47	
	ACTIF CIRCULANT STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
		Marchandises BT		BU		
		Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	375 750,95	BY	102 624,25	273 126,70
		Autres créances (3) BZ	317 952,97	CA	15 124,00	302 828,97
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		CAUSES DE RÉSERVE	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) : CD	819,00	CE	819,00
Disponibilités CF			21 993,69	CG	21 993,69	35 835,58
Charges constatées d'avance (3)* CH			830,33	CI	830,33	761,98
TOTAL (II) CJ		717 346,94	CK	117 748,25	599 598,69	
Comptes de régularisation		Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III) CL				
		Primes de remboursement des obligations (IV) CM				
	Ecarts de conversion actif* (V) CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V) CO	720 808,16		120 272,00	600 536,16	
Remise : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Cause de réserve de propriété *		Stocks :	Créances :			

Emmanuel BOUSQUET
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 28 rue Francis Faugère 13000 AURILLAC

②

BILAN -- PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise		GE ARAC 15		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) <small>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</small> B1	DF		
	Autres réserves <small>Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*</small> EJ	DG	199 661,67	199 661,67
	Report à nouveau	DH	-64 384,95	-5 573,12
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	-118 406,54	-58 811,83
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	16 870,18	135 276,72
	Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (S)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	382,44	5,68
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) EI	DV	90 000,00	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	450,00	450,00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	80 662,81	71 281,21
	Dettes fiscales et sociales	DY	245 384,68	135 991,10
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régul.	Autres dettes	EA	166 786,05	172 767,88
	Produits constatés d'avance (5)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	583 665,98	380 495,87
	Écart de conversion passif* (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	600 536,16	515 772,59
RENVOLS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	382,44	5,68	

Emmanuel BOUSQUET
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 28, rue Francis Fesq / 15000 AURILLAC
 04 71 64 18 65

③

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : GE ARAC 15

	Exercice N		Total 3	Exercice (N-1) 4		
	France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA 16 817,66	FB	FC 16 817,66	12 557,85	
	Production vendue	biens	FD	FE	FF	
		services*	FG 721 080,78	FH	FI 721 080,78	674 288,21
	Chiffres d'affaires nets*	FJ 737 898,44	FK	FL 737 898,44	686 846,06	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO 185 122,00	199 004,16	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de			FP 27 000,83	19 648,25	
	Autres produits (1) (11)			FQ 3,89	837,51	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR 950 025,16	906 335,98	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 120 298,89	108 867,84	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX 49 407,81	37 548,12	
	Salaires et traitements*			FY 666 323,71	619 800,24	
	Charges sociales (10)			FZ 177 661,00	153 301,79	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *	GA 476,02	476,01	
			- dotations aux provisions	GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	GC 40 738,29	33 350,00		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions	GD			
	Autres charges			GE 8 847,64	6 825,21	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF 1 063 753,36	960 169,21	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG -113 728,20	-53 833,23		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)		GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)		GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)		GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges		GM			
	Différences positives de change		GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		GO			
Total des produits financiers (V)			GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*		GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)		GR 1 508,33	2 561,17		
	Différences négatives de change		GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		GT			
Total des charges financières (VI)			GU 1 508,33	2 561,17		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV -1 508,33	-2 561,17		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW			

115 286,59 55 384,19
Emmanuel BOUSQUET
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE EN CHARGE
 28, rue Francis Fesq - 15000 AURILLAC
 tél. 04 71 64 03 66 Fax 04 71 64 18 65

4

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Designation de l'entreprise		GE ARAC 15	
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA 2 481,69	3 587,35
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD 2 481,69	3 587,35
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE 5 651,70	6 004,78
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH 5 651,70	6 004,78
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI -3 170,01	-2 417,43
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)	HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 952 506,85	909 923,33
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 1 070 913,39	968 735,16
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		HN -118 406,54	-58 811,83
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) dont { produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG 2 481,69
	(3) dont { - Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH 5 651,70	6 004,78
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(7) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transfert de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

Emmanuel BOUSQUET
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 28, Rue Francis Fesq - 15000 AURILLAC
 Tél. 04 71 64 07 66 - Fax 04 71 64 18 65

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
Exercice du 01/01/2008 au 31/12/2008

1- Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte d'exploitation
- l'annexe

2- Règles et méthodes comptables

⇒ **Convention de principe**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels du règlement CRC 99-03 .

⇒ **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

⇒ **Amortissements et immobilisations**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens. (voir tableaux d'amortissement joints).

Concernant les immobilisations acquises sur l'exercice, l'association bénéficie en conformité avec le décret 2005-1757 du 30/12/2005, de l'autorisation d'amortir ses immobilisations non décomposables sur la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation. Aucune immobilisation décomposable n'a été enregistrée.

⇒ **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

⇒ **Dérogation**

La présentation des comptes n'est pas celle retenue par le règlement CRC 99-1 relative aux associations et fondations mais celles des entreprises commerciales.

3- Continuité d'exploitation

Suite à la procédure d'alerte intervenue en 2008 concernant les pertes de 2007 et les pertes prévues pour 2008, des mesures ont été prises : une revalorisation des tarifs a été appliquée au 1er Janvier 2009 devant rétablir l'équilibre.

4- Tableaux des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1081			1081
Immobilisations corporelles	2 380			2380
TOTAL	3 461			3 461

5- Tableaux d'amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	1 081	0		1 081
Immobilisations corporelles	967	476		1 443
TOTAL	2 048	476		2 524

6- Tableaux des provisions

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation comptes clients	84 879	25 614	7 869	102 624
Provision dépréciations créances		15 124		15 124
TOTAM	84 879	40 738		117 748

Emmanuel BOUSQUET
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
28, rue Francis Fesq - 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 64 97 66 Fax 04 71 64 18 65

7- Etat des créances et des dettes

Créances		Liquidité de l'actif	Dettes		Degré d'exigibilité du passif
	Montant brut	Echéance à moins d'1 an		Montant brut	Echéance à moins d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	273 127		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	80 663	
Autres	302 830		Dettes financières	90 382	
			Dettes fiscales et sociales	245 385	
			Autres dettes	172 778	
TOTAL	575 957		TOTAL	589 208	

8- Tableaux de variation des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs	74 436			74 436
Réserves	124 067			124 067
Subvention affectée à des biens renouvelables	1 158			1 158
Report a nouveau	-5 573		-58 812	- 64 385
Résultat comptable de l'exercice				-118407

Emmanuel BOUSQUET
 EXPERT COMPTABLE
 COMMISSAIRE AUX COMPTES,
 28, rue Francis Past - 15000 AURILLAC
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

9- Produits à recevoir : 160 412 €

Subvention a recevoir :

JA 15	2007	6 100 €
CONSEIL GENERAL	Solde 2007	19 500 €
JA 15	2008	7 050 €
FDSEA	2008	«
GROUPAMA	2008	1 500 €
CACF	2008	24 400 €
CONSEIL GENERAL	2008	6 500€
ATEC	2008	19 800€
CHAMBRE AGRICULTURE	2008	6 000€
CAS DAR	2008	10 492€
CONSEIL REGIONAL	2008	570 €

10- Créances à recevoir

Néant

11- Charges constatées d'avance

Intérêt payés d'avance : 830.33 €

12- Produits constatés d'avance

Néant

13- Détail des fournisseurs et comptes rattachés

Comptes fournisseurs factures non parvenues (à détailler) : 74 961 €

Mise a disposition JA 2007	33 540
RC GROUPAMA	1 794
Mise a disposition JA 2008	33 540
RBT RC Chantal	76
RBT RC Serge Arnaud	76
RBT RC Chantal Cor	76
CAC Bousquet 2008	3 827
RBT RC Apcher 06	76
RC solde Groupama	1 956

Emmanuel BOUSQUET
EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
26, rue Francis Fesq - 15000 AURILLAC
Tél 04 71 64 00 01

14- Détail des dettes fiscales et sociales : 245 385 €

	2006	2007	2008
. Rémunérations nettes 12/08		57 778	
. charges MSA		131 943	
. provision pour congés à payer		1 286	
. provision sur congés à payer		437	
. cotisations FAFSEA		17 124	
. Taxe sur les salaires		17 915	
Primes 2004 et charges		11 934	
. Cotisation travailleurs handicapés		6 968	

15- Informations concernant les contributions volontaires

Indemnisation des responsables locaux :

Service	Nbre de jours	Prix/journée	Montant dû	Payé le
ALLANACHE	647.5	1 €	647.5	15/04/2009
LE ARAC	1946	0,23 €	447.58	Compensation sur 2009
AURILLAC	1175	1 €	1175	15/04/2009
AROQUEBROU	387	1 €	387	15/04/2009
BOYSSALVY	369.5	1 €	369.5	15/04/2009
BOYSAURS	515	1 €	515	15/04/2009
BOYSAURIC	913	1 €	913	15/04/2009
BOYSERREFORT	403.5	1 €	403.5	15/04/2009
BOYSAIGNES	315	1 €	315	15/04/2009
BOYST FLOUR	1877	1 €	1877	15/04/2009
Total	8548.5		7050.08	

Emmanuel BOUSQUET
 EXPERT COMPTABLE
 - COMMISSAIRE AUX COMPTES
 28, rue Francis Fesch - 15000 AURILLAC
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

16- Tableau d'évolution des effectifs

Effectifs	2004	2005	2006	2007	2008
CDI temps plein	2	2	1	1	1
CDI Intermittent	0	3	3	3	3
CDD	100	118	136	135	115
TOTAL en ETP	34	31	34	34	34
Nbre d'heures	63 000 h	54 000 h	62 000 h	58 000 h	59 000h

17- Prime de fin de carrière

La Convention Collective Polyculture Elevage du Cantal prévoit une prime de fin de carrière pour un salarié qui est âgé de 60 ans au moins et qui compte un minimum de 5 ans d'ancienneté. Cette prime est égale à un cinquième de mois par année de présence avec un maximum de 3 mois.

Seul un salarié est concerné. La probabilité qu'il atteigne l'âge de la retraite au GE Arac est de 98%. La charge à prévoir sera d'un maximum de 3 mois de salaire majoré de 2% soit environ 2017 €.

Emmanuel BOUSQUET, Expert-comptable, Commissaire aux Comptes

28, rue Francis Fesq BP 538 15000 AURILLAC Cedex Tél. 04 71 64 92 66 Fax 04 71 64 18 65

Emmanuel BOUSQUET
EXPERT-COMPTABLE
~~COMMISSAIRE AUX COMPTES~~
28, rue Francis Fesq 15000 AURILLAC
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65